

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-CINQ NOVEMBRE

A LA REQUETE DE :

SCP Philippe CAZENAVE
Huissiers de Justice Associés
14, place Moreau David
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Tél. 01 48 73 98 63 - Fax 01 48 73 95 58
s.c.p.cazenave@wanadoo.fr
R.C.S. 382 196 210 CRETEIL

La SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCAT PAUL AKAR, au capital de 53.357,16 Euros, société inscrite au RCS de PARIS sous le numéro D 323 814 565, dont le siège est 68 BIS RUE JOUFFROY D'ABBANS 75017 PARIS, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, anciennement dénommée « SCP PAUL AKAR ET LAURENCE PAUL-ANDRE »

Pour lequel domicile est élu en mon Etude et au cabinet de la SELARL MAKOSSO ORHON FERNANDES-BENCHETRIT, agissant par le biais de Maître Harry ORHON, avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 15 boulevard de Strasbourg 94130 NOGENT SUR MARNE,

Qui m'expose:

Dans le prolongement d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 13 octobre 2021 à

La requérante a intérêt à faire procéder à la description du bien saisi sis à IVRY SUR SEINE (94200), 11 et 13 boulevard de Brandenbourg,

La station RER C d'Ivry est à 8 minutes à pied.

Un nouveau quartier et en cours de construction et de résiliation sur les rives de Seine, à 5 minutes à pied.

IMMEUBLE (Photos 3, 4, 5)



C'est un immeuble construit dans les années 1910, comportant 3 bâtiments, A, B, C et une cour jardin.

Cet immeuble est en bon état d'entretien général, les fenêtres en PVC sont récentes, les volets métalliques persiennes sont d'origine.

Le ravalement est sali en partie basse, la porte d'entrée d'origine est en état d'usage.

Les parties communes ont été récemment refaites.